

BUREAU SYNDICAL

RÉUNION DU 14 SEPTEMBRE 2011 à 18:00

Sous la présidence de Madame Anne-Marie KEISER

Présents :

Mme Anne-Marie KEISER (Présidente), Mr Alain RENARD (Vice-Président), Mr Bernard LAURET (Vice-Président), Mr Anacléto ALFONSO (Secrétaire)
()

Absents:

Mr Jean-Louis GLEYZE (Titulaire)

DÉLIBÉRATION N°20110928_003

**DÉLÉGATION A LA PRÉSIDENTE POUR LA SIGNATURE DES DOSSIERS DE
RÉPONSE MARCHES PUBLICS RELATIFS AUX GROUPEMENTS
D'UTILISATEURS FERMES (G.F.U)**

www.girondenumerique.fr

DÉLIBÉRATION N°20110928_003
DÉLÉGATION A LA PRÉSIDENTE POUR LA SIGNATURE DES DOSSIERS DE
RÉPONSE MARCHÉS PUBLICS RELATIFS AUX GROUPEMENTS
D'UTILISATEURS FERMES (G.F.U)

Sur la base des statuts constitutifs et du règlement intérieur, le Bureau Syndical a compétence pour autoriser la Présidente à passer des contrats pour les marchés de travaux, les marchés de fournitures et de prestations de services, dans les conditions fixées par le Code des Marchés Publics.

Dans ce cadre, il est nécessaire d'autoriser Mme La Présidente à répondre à des marchés publics d'autres acteurs publics. Il apparaît en effet que des organismes privés ou publics sont amenés à lancer des consultations dans le cadre de Groupement Fermés d'Utilisateurs (G.F.U) pour des besoins liés aux télécommunications (mise à disposition de fibre optique noire, maintenance...).

Un Groupement Fermé d'Utilisateurs (GFU) est entendu comme un groupe qui repose sur une communauté d'intérêt suffisamment stable pour être identifiée et préexistante à la fourniture du service de télécommunications. La notion de groupe fermé d'utilisateur est également utilisée en dehors du champ des réseaux indépendants, par exemple pour définir un service de réseau privé virtuel sur un réseau ouvert au public.

Dans le cadre du Contrat de Partenariat Public Privé, et aux fins de commercialisation de son réseau, le Syndicat Mixte peut être amené à répondre à des consultations lancées par des organismes privés ou publics dans le cadre de Groupement d'Utilisateurs Fermés (G.F.U).

Le Bureau Syndical,

Délègue, de manière permanente, à Madame La Présidente du Syndicat Mixte Gironde Numérique :

- Le pouvoir de répondre aux consultations lancées par des organismes privés ou publics dans le cadre de Groupement d'Utilisateurs Fermés (G.F.U).

Il sera rendu compte à la prochaine réunion du Comité Syndical de l'exercice de cette délégation et le Bureau en sera tenu informé.

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - Mail : accueil@girondenumerique.fr

**DÉLIBÉRATION N°20110928_003
DÉLÉGATION A LA PRÉSIDENTE POUR LA SIGNATURE DES DOSSIERS DE
RÉPONSE MARCHES PUBLICS RELATIFS AUX GROUPEMENTS
D'UTILISATEURS FERMES (G.F.U)**

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte GIRONDE NUMÉRIQUE,

le 14 septembre 2011

Pour expédition conforme.

La Présidente du Syndicat Mixte
Gironde Numérique

Anne Marie KEISER

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - Mail : accueil@girondenumerique.fr